

Réunion de l'Assemblée Générale de la SBCF

Vendredi 03 juin 2022 à l'Institut Cochin et par visioconférence.

En préambule à l'assemblée générale, Florence Niedergang, nouvelle présidente de la SBCF, a rendu hommage à Michel Bornens, qui nous a quitté le 9 mars 2022. Un hommage sera également réalisé par des anciens élèves de Michel lors du prochain congrès Cell la vie de la SBCF.

La SBCF est une société fondée en 1983, composée de plus de 2000 membres et plus de 370 équipes y sont affiliées sur tout le territoire. La société est ouverte à tous les scientifiques intéressés par la biologie cellulaire, sans droit d'entrée. Les missions de la SBCF sont de promouvoir la recherche et la formation en biologie cellulaire.

Les actions de la société sont de soutenir des congrès en lien avec la biologie cellulaire, de participer à l'organisation de congrès, comme cette année les congrès *Cell La Vie* et le prochain *Invadosome meeting*, de favoriser la venue de jeunes chercheurs par des bourses et de reconnaître l'excellence à travers des prix (un prix Jeune Chercheur, un prix de thèse et des prix de présentations orales ou affichées), et de favoriser l'intégrité scientifique.

La SBCF possède, avec la Société Française des Microscopies, le journal *Biology of the Cell*. Une partie des bénéfices de ce journal permet de financer nos actions. A noter que le facteur d'impact de ce journal est en progression (4.5). L'éditeur en chef, René Marc Mège, a beaucoup développé l'attractivité du journal ces dernières années et la SBCF lui en est reconnaissante.

La société communique *via* son site web et une gazette diffusée mensuellement.

1. Présentation des nouveaux entrants et répartition des rôles

La présidente a présenté les membres du nouveau bureau de la Société de Biologie Cellulaire de France, issus des élections, et a remercié les membres qui quittent le bureau cette année, Sandrine Etienne-Manneville, Stéphanie Miserey et tout particulièrement Marie-Hélène Verlhac, qui a mené la SBCF avec brio malgré le contexte sanitaire compliqué.

Nouvelle composition du bureau :

Florence Niedergang, présidente
Isabelle Tardieux, vice-présidente
Bénédicte Delaval, trésorière
Benjamin Lacroix (nouvellement élu), trésorière adjoint
Renaud Poincloux, secrétaire
Stéphanie Lebreton (nouvellement élue), secrétaire adjointe

Ce bureau se réunit tous les 1-2 mois, fonctionne de manière collégiale et est complété par un conseil qui se réunit 3-4 fois par an, composé de Pascale Bomont, Raphaël Gaudin, Carsten Janke, Benjamin Lacroix, Guillaume van Niel, Claude Prigent, Nathalie Sauvonnnet, Marc Tramier et Christel Vérollet (nouvellement

élue)

Merci également à Elysabeth Cortade de la SBCF pour son soutien logistique efficace.

2. Point sur les actions de l'année

4 congrès (4000€) ont été soutenus cette année (100% de succès).

La SBCF a directement participé à l'organisation de :
Cell la vie 2021, en ligne, et la 2^{ème} journée de biologie cellulaire du coronavirus, en mode hybride, ont été très suivis.

En 2022, la SBCF organise le congrès Cell la vie ! #2, à l'Institut Pasteur du 21 au 23 septembre, en présenciel, avec pour conférencières principales Jennifer Lippincott-Schwartz et Julie Theriot. La limite pour les inscriptions et la soumission de résumés est fixée au 30 juin. La SBCF organise également le 8^{ème} Meeting of the Invadosome Consortium du 4 au 7 octobre 2022. La date limite pour s'inscrire à tarif réduit est le 30 juin.

9 bourses de voyage pour étudiants et post-docs ont été attribués sur 14 demandes, pour un total de 5000€.

Une activité de soutien financier est proposée par la SBCF pour des actions de vulgarisation et communication vers le grand public. Une boîte à outil a notamment été créée (avec des « foldscope », des mini-microscopes origami, des coordonnées pour imprimer une cellule en 3D...) et est disponible pour vos actions de vulgarisation. Un partenariat avec Guillaume Monnain (société Akenium) a été mis en place à l'occasion de la 2^{ème} journée de biologie cellulaire du coronavirus, pour laquelle il a réalisé des planches vulgarisées en préparation et au cours de la journée. Ces planches sont mises à disposition sur le site de la SBCF.

Depuis 2020, des actions sont également menées avec le cercle FSER de la Fondation Schlumberger pour l'éducation et la recherche, notamment auprès des lycéens et sur les réseaux sociaux.

Le prix de thèse 1500€ 2021 a été attribué à Lise Noack, encadrée par Yvon Jallais, à l'ENS Lyon, et dont les travaux ont porté sur la signalisation lipidique au cours du développement chez les plantes.

Le prix jeune chercheur (5000€) a été attribué cette année à Thibaut Brunet (Institut Pasteur), pour son travail et son projet sur l'origine de la morphogénèse animale.

3. Dates des prochaines demandes de bourses

Les candidatures aux bourses, prix et support des congrès sont examinées par différents sous-groupes en excluant les éventuels conflits d'intérêt.

Prix jeune chercheur (5000€, 15 candidatures par an). Il faut avoir moins de 7 ans après la thèse (+18 mois an par enfant, adapté en fonction des congés parentaux), avoir publié une publication en post-doctorat, être membre de la SBCF et membre d'une équipe SBCF.

Prix de thèse (1500€, 10-15 candidatures par an) : 30 novembre. Il faut être membre de la SBCF, membre d'une équipe SBCF et avoir soutenu entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 octobre 2022.

Bourses de voyage pour doc et post-doc : 15 mars, 15 juillet et 15 septembre

Soutien aux congrès : 15 mars, 15 juin, 15 septembre, 15 décembre

Les dates sont mises à jour et les démarches se font sur le site internet de la société.

Le bilan moral de l'année 2021 a été adopté à l'unanimité par les adhérents présents et représentés.

4. Bilan comptable

Le bilan financier de la SBCF est présenté par la trésorière Stéphanie Miserey.

Le bilan 2021 est positif avec un profit de 36320€ suite à l'annulation de nombreux évènements.

Le bilan est globalement stable sur les 6 dernières années.

La principale ressource de la SBCF vient des Royalties de Biology of the Cell (BoC). Les revenus des Royalties de BoC sont stables depuis les 6 dernières années allant environ de 54 à 68 k€ par an. Une subvention fixe de 3000 € provenant de la société Zeiss est aussi versée à la SBCF chaque année.

Pour l'année 2021, les revenus et les dépenses sont ensuite présentés en détail. Les revenus viennent des Royalties de BoC, du partenariat avec Zeiss, des différents meetings et sponsors. Les dépenses sont divisées en différentes catégories: administratives (1302 €), frais du conseil et secrétariat (8430 €), congrès et soutiens congrès (total 6867 €), cabinet comptable (3100 €), bourses et prix (8000 €), charges (8504 €).

Revenus

	2020	2021
Royalties BOC	64000	61754
Convention Zeiss	3000	3000
Congrès BTC2020	Annulé	Online
Congrès ITC		
Congrès Divers	1663	833
Sponsors	0	0
Intérêts	440	417
Subventions d'exploitation	2000	4000
Remboursement Stand ASCB		2519
Total	71103	72523

Dépenses

	2020	2021
Fournitures/divers		
Domiciliation	465	475
Primes d'assurances	205	205
Services bancaires assimilés	374	322
Cotisations		300
Bureau/Conseil		
Secrétariat- Atout	7200	7200
Déplacements Conseil	1738	1230
Réceptions Bureau/Conseil	0	0
Frais Congrès		
Congrès/colloques	0	2737
Soutien Congrès	3000	2000
Stand ASCB	2707	0
Abonnement Zoom	1495	330
Relations Grand Public		1800
Cabinet comptable		
Honoraires	3100	3100
Bourses et Prix		
Prix du Jeune Chercheur	5000	5000
Prix de thèse	1500	1500
Bourses voyage	2000	500
Prix Congrès ITMO BCDE		1000
Charges		
Créances irrécouvrables	1200	0
TVA non récupérable sur CA	3089	539
Concessions licence	1550	1550
Impôts sur les bénéfices	5847	6415
Total	40492	36203

Quitus a été donné à l'unanimité des adhérents présents et représentés pour les comptes 2020.

5. Séminaire de Thibaut Brunet, Chercheur à l'Institut Pasteur et Prix Jeune Chercheur SBCF 2022 :

“The origin of animal morphogenesis : insights from choanoflagellates“

Fin de l'assemblée générale : 16:30